



A la Rochelle, le 29 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL

**de la Commission Nautique Locale
chargée d'émettre un avis sur**

les travaux au sein des limites administratives du Grand Port Maritime de La Rochelle

La séance est ouverte à 15h06.

Ce jour, le 29 novembre 2023, sous la présidence de M. Christophe MANSON, délégué à la mer et au littoral, s'est réunie la Commission nautique locale chargée d'émettre un avis sur : le projet de travaux au sein des limites administratives du Grand Port Maritime de La Rochelle.

Après débat, les observations de la commission nautique locale sont les suivantes :

Avis favorable.
Le balisage de chantier doit faire l'objet d'un échange avec la société en charge des travaux (SDI), la station de pilotage, la subdivision Phares & Balises de La Rochelle et le GPMLR.
Le collège de la navigation de commerce demande la diffusion du planning de travaux, notamment la liste des jours de fermeture des bassins.

La séance est close à 15h28

Signature des membres

Les membres de droit

Le président
Christophe MANSON
Signé

**Le représentant du Directeur
Départemental des Territoires
et de la Mer**
François AMAUDRIC DU CHAFFAUT
Signé

**Le représentant du parc
naturel marin**
Ronan LUCAS
Absent

Les membres temporaires

Jean-Jacques COUDRAY
Signé

Timothée PONROY
Signé

Eric BLANC
Excusé

Damien COURCAUD
Excusé

Benoît DURIVAUD
Absent

Les membres suppléants

Pascal POTIER
Signé

Alexandre BACHY

Jean-Claude DI FUSCO
Signé

Philippe MICHEAU
Excusé

Philippe MORANDEAU
Absent